



Recel de vol, quels risques

Par **mdr**, le **21/03/2012 à 00:15**

Bonjour,rnrnJ'ai un jugement qui m'attend pour recel de vol. Je suis mineur, c'est la 1ère fois que je suis jugé. Qu'est-ce que je risque ? rnrnMoi et un ami, nous sommes rentrés dans un parking sous-terrain, il y avait une moto volée. Un voisin nous a vu à proximité et a appelé la police. J'avais 2 tournevis sur moi, ils ont servi à démarrer la moto par le sytème de démarreur qui était déjà cassé.

Par **Tisuisse**, le **21/03/2012 à 07:41**

Bonjour,rnrnQuel âge aviez vous au moment des faits ?rnQuels sont les motifs de votre convocation ?rnQu'en pense votre avocat ?

Par **mdr**, le **21/03/2012 à 19:47**

J'ai 17 ans et j'avais ce même âge au moment des faits. rnJe suis jugé pour recel de vol.rnJe n'ai pas encore contacté mon avocat.

Par **Tisuisse**, le **21/03/2012 à 19:50**

Donc, voyez votre avocat.